

## ANNEXE 4 – FEUILLE DE ROUTE

### PROMOUVOIR UNE VIE INTIME, AFFECTIVE ET SEXUELLE (VIAS) ET UNE DYNAMIQUE D'ACCOMPAGNEMENT A LA RESPONSABILITE PARENTALE

Nom du pilote : **Paul GUIGNARD**

Nom du co-pilote : **Jean-Christophe CERSOY**

Nom du cadre de Direction : **Carole PATRICE**

- Favoriser pour les personnes accompagnées le fait d'accéder à une vie affective, relationnelle, intime, amoureuse et sexuelle
- Soutenir l'accès à la responsabilité parentale, en plaçant la préservation de l'intérêt supérieur de l'enfant au cœur de la dynamique d'accompagnement

Action n°	Intitulé de l'action	Echéance	Indicateur de résultat	Responsable
4.1	Former et sensibiliser les professionnels et les familles : prise en compte des particularités sensorielles et cognitives qui influencent la vie intime	2028	80% des pro et familles formés	Carole PATRICE
4.2	Informer et accompagner les PSH : comprendre son corps, l'acte sexuel, etc. (supports visuels sur le consentement, les émotions, l'intimité et les limites, l'apprentissage des actes sexuelles) Entraînements aux habilités sociales autour de la vie affective, la prévention, l'expression, les relations sociales, les sentiments, les codes sociaux, ...	2028	Supports d'information et d'accompagnement créés	Comité des référents
4.3	Créer des espaces de rencontres (annuaire des espaces de rencontre en recensant tous les dispositifs existant)	2027	Augmentation du nombre d'évènements organisés	Comité des référents
4.4	Nommer et former des référents sexualité (comité des référents)	2026	Projet élaboré Obtention du financement	P. GUIGNARD A. ROGER JC CERSOY
4.5	Mettre en en place d'une équipe mobile d'accompagnement à la responsabilité parentale	2030	Projet élaboré Obtention du financement	P. GUIGNARD A. ROGER JC CERSOY
4.6	Développer les partenariats et la coopération territoriale (PMI, crèches, médecins de ville, associations)	2027	Conventions signées	P. GUIGNARD C. PATRICE

*Annexe validée par le CA du : 17/12/2025 et dernière mise à jour le : 21/05/2026*

**Rôle et fonctionnement de l'équipe pilote :**

Une « équipe pilote » est constituée pour chaque axe stratégique. Cette équipe pilote comporte un administrateur « pilote », un adhérent « co-pilote » et un cadre de direction désigné par la Direction-Générale. Toute personne ressource peut être sollicitée pour prendre part à tout ou partie des travaux de l'équipe pilote.

Dans un premier temps, l'équipe pilote est en charge de la formalisation de sa feuille de route (plan d'action, échéancier, indicateurs de suivi, responsable de l'action), de son actualisation régulière et de son calendrier prévisionnel de mise en œuvre.

Chaque feuille de route est validée par le Conseil d'Administration. Trimestriellement, l'équipe pilote adresse un point d'avancement au Conseil d'Administration. Annuellement, le pilote rédige un bilan de l'activité pour l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les feuilles de route, validées par le Conseil d'Administration, sont annexées au Projet Associatif Global 2025/30.